



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

TITRE PROFESSIONNEL VENDEUR CONSEIL EN MAGASIN

Objectifs de la formation

Le titre professionnel Vendeur Conseil en Magasin est une formation certifiante de

niveau 4 qui permet à son/sa titulaire d'être capable de :

- participer à la tenue et à l'animation du rayon ;
- contribuer à l'accueil et à la vente en appliquant la politique commerciale de l'enseigne.

Lieu de la formation

NaturaPÔLE
CFPPA Campus Yvetot
www.naturapole.fr



FORMATION CONTINUE

DURÉE 6 mois

TITRE PROFESSIONNEL **VENDEUR CONSEIL EN MAGASIN**

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements techniques et professionnels :

- Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation d'un espace de vente
- Vendre et conseiller le client en magasin

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Vendeur.euse conseil en magasin

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP ou scolarité complète y conduisant).



Admission étudiée au cas par cas.


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÉLE TON TALENT

 **RÉGION
NORMANDIE**

www.eap-normandie.fr